

Infos du conseil : avril 2009

Le nouveau conseil a commencé ses travaux le 6 janvier 2009, sous la présidence de **Jean-Claude Savoy**, nouveau président, et avec la participation de **Jean-Paul Tissières**, vice-président, **Romaine Duc-Bonvin**, conseillère, **Jean-Daniel Duc**, **Joseph Bonvin**, conseillers.

Ces brèves font état des principales décisions d'intérêt général prises durant les 100 premiers jours du nouvel exécutif communal.

Les conseillers demeurent disponibles pour tout renseignement complémentaire.

Répartition des dicastères

Cette opération s'est déroulée sans aucune difficulté grâce à la bonne collaboration de l'ensemble des membres de l'exécutif communal. La répartition complète des dicastères figure sur le site de la commune, mais, globalement, elle peut être résumée de la manière suivante :

Jean-Claude Savoy, Président : Administration générale, finances, impôts, comité directeur de l'ACCM, Sierre-Région, Plan directeur intercommunal.

Jean-Paul Tissières, Vice-Président : Aménagement du territoire, constructions, culte pour les villages, RQC, commission Plan directeur intercommunal.

Romaine Duc-Bonvin : Taxation, scolarité, social, manifestations, Crans-Montana Exploitation.

Jean-Daniel Duc : Services publics, travaux publics, hygiène, Charamolâ, feu, énergie.

Joseph Bonvin : affaires bourgeoisiales, domaine agricole et viticole, tourisme, centre scolaire de Crans-Montana.

Commande d'avant-projets pour le parking du Pontèt

Huit bureaux d'urbanisme ont accepté de participer au concours d'idées concernant l'aménagement de la place du Pontèt, complété par une réflexion globale sur tout le secteur allant jusqu'à l'église. Les premiers résultats sont attendus pour fin avril. Après cette étape, le conseil pourra envisager la construction du parking lui-même, sur la base du budget accepté par l'assemblée primaire du 26 février. La question de savoir si ce futur parking devra avoir deux ou trois niveaux reste ouverte.

Nomination des délégués à l'Association des communes

Jacqueline Duc, **Yves Mittaz**, **Charles-André Bagnoud** et **Dominique Mommer** complètent la délégation de Chermignon à l'association des communes, composée de 45 délégués, dont huit de Chermignon. **Jacqueline Duc** préside la commission police. **Yves Mittaz** représente notre commune à la commission des finances. **Charles-André Bagnoud** siège à la commission CME et à la sous-commission « Nouvelles infrastructures ». Quant à **Dominique Mommer**, il a rejoint la commission « Structures » de l'ACCM ainsi que la sous-commission « Urbanisme et Mobilité ».

Comme **Jean-Paul Tissières**, vice-président, préside encore la commission RQC, on peut dire que la commune de Chermignon garde une place de choix au niveau de l'intercommunalité.

forcer les automobilistes à « lever le pied ».

Zone industrielle de Ley de Sion

L'achat des terrains se poursuit et le projet va avancer en collaboration avec la commune de Lens. Le processus est néanmoins retardé, car on a trouvé dans ce secteur des prairies sèches d'intérêt reconnu. Partant de là, il s'agit maintenant de dresser l'inventaire de tous les espaces de prairies de notre commune pour pouvoir, le cas échéant, procéder à des compensations.

Recommandation de la commission intercantonale pour la protection des eaux du Léman

L'immense majorité des communes est maintenant reliée à une station d'épuration des eaux. La qualité des eaux du Léman est en progrès constant. Pour poursuivre l'assainissement des eaux, chaque usager doit faire l'effort de diminuer les micro-polluants. Les lessives et savons doivent donc être utilisés avec parcimonie. Attention aussi aux eaux de ruissellement, qui emportent dans les torrents les restes de peinture, d'engrais et de produits de sulfatage.

Pose de radars fixes à Chermignon d'en Haut

Le Conseil a sollicité les services de l'Etat pour savoir si un radar fixe pouvait être posé à Chermignon d'en Haut. La réponse de ceux-ci a été négative. Pour véritablement atteindre un objectif de dissuasion à l'égard des automobilistes, il faudrait au moins quatre radars. De plus, ceux-ci « épingleraient » une forte majorité de « locaux », ce qui, estime la police, ne ferait que nuire à son image. Enfin, des actes de vandalisme à l'encontre des radars fixes ne seraient pas à exclure. C'est donc par l'aménagement urbain que l'on pourra

Déblai des neiges

Même si la loi impose aux bordiers de « recevoir » la neige évacuée du domaine public, on s'aperçoit que l'enlèvement par camion est de plus en plus nécessaire. La facture du déblaiement des neiges va donc inmanquablement prendre l'ascenseur. A noter que de nouveaux contrats des neiges sont en voie d'élaboration.

Réservoir d'eau de la Bonette à Chermignon d'en Haut

D'importants travaux de rénovation y ont été entrepris afin de maintenir l'ensemble de notre réseau d'eau en parfait état. Simultanément, les premières études permettant la gestion à distance de l'ensemble du réseau ont été entreprises.

Affranchissement des enveloppes de vote

Suite à plusieurs demandes, les services de l'Etat du Valais ont répondu qu'il n'était pas possible que les communes prennent en charge l'affranchissement des enveloppes de réexpédition lors des votations ou élections. Rappelons que celui qui ne veut pas s'acquitter de l'affranchissement peut toujours apporter lui-même son enveloppe à la commune, aux heures d'ouverture des bureaux ou voter directement à l'urne, le samedi de 18 à 19 heures et le dimanche, de 10h00 à 11h30. Seul le bureau de Chermignon demeure ouvert.

Cessation de l'exploitation de la patinoire du Sporting, à Crans

Pour des raisons de sécurité, celle-ci a été fermée le 31 mars dernier. Ces installations, construites dans les années 60, fonctionnaient très bien, d'autant qu'elles avaient été rénovées régulièrement. C'est un changement de législation qui les a rendues obsolètes. Pour l'instant, il n'est pas prévu de créer de nouvelles surfaces de glace dans le secteur du Sporting.

Boîtes à lettres pour les villages

Il ne reste dorénavant plus qu'une seule boîte à lettres par village. De nouveaux modèles sont posés ces jours. Le conseil s'est plaint de cette situation et de la baisse régulière des offres auprès du géant jaune. Sans succès il faut le reconnaître.

Vente de la crèche-garderie UAPE de Martelles aux communes partenaires

Les communes de Lens, Icogne et Montana ont accepté de racheter la crèche-garderie de Martelles selon leur part de la clé de répartition. Pour Randogne, la décision est attendue en juin. Mollens renonce à cet achat et participera au solde de la part à la charge de Chermignon sur la base d'une location annuelle. Chermignon récupérera donc une part importante de l'investissement de départ.

Déplacement de la prise en charge des élèves à Chermignon d'en Haut

Pour des raisons de manque de sécurité à la place des concerts, la prise en charge des élèves est organisée dorénavant dans la cour de l'école. Bien que tout ne soit pas parfait, et grâce à des mesures prises par la

commune d'entente avec des parents, la situation s'est améliorée. Il a notamment été demandé aux bordiers de la route de Pliany d'utiliser la sortie vers Maze, au moins durant les horaires de prise en charge des écoliers.

Statistique du chômage

Au 31 décembre 2008, notre commune comptait 67 chômeurs, soit le 3.17% de la population active. D'ici quelques semaines, on pourra voir si la crise internationale se manifeste aussi chez nous.

Irrigation du vignoble

Un vaste projet de réhabilitation du réseau d'arrosage des vignes est entrepris, pour un coût global de CHF 4'500'000.-, dont CHF 234'000.- à la charge de la commune. Pour la partie privative du réseau, un syndicat devra être constitué après la séance d'information, fixée au 28 mai 2009.

Vente des cabanons à ordures

La pose des moloks a entraîné l'enlèvement des cabanons à ordures. Ceux-ci ne seront pas mis en vente pour des privés et seront destinés à Crans-Montana Exploitation (CME).

Rentrée des classes 2009-2010

Elle se fera dans les anciennes écoles des villages, toujours en collaboration avec la commune de Montana. Ce n'est qu'à l'automne 2010 que les élèves des villages du bas occuperont le nouveau centre scolaire de Martelles. D'entente avec les autorités de Montana, les élèves de Chermignon continueront d'aller à l'école à Montana-Village. Une classe enfantine restera ouverte à Corin.

Assemblée primaire du 26 février 2009

Celle-ci a entériné un budget prévoyant CHF 20'232'400.- de revenus contre CHF 17'583'224,60 de charge, soit une marge d'autofinancement de CHF 2'649'175.40. L'échelle des revenus a passé de 150% à 160%, ce qui correspond à une diminution des impôts. Du côté des investissements importants, il faut noter l'achat du terrain Meyer à Montana (CHF 1'086'300.- pour Chermignon), la suite des travaux à Martelles (CHF 7'000'000.-) et les début des travaux pour le parking du Pontèt à Chermignon (CHF 4'500'000.-).

A noter encore une adaptation des tarifs des services publics, avec une augmentation de 10% pour la voirie et les eaux usées et une diminution de 10% pour l'eau potable.

Assemblée primaire bourgeoisiale du 26 mars 2009

L'assemblée bourgeoisiale a entériné le compte de fonctionnement pour 2008, avec des revenus pour CHF 727'721.55 et des charges de CHF 791'721.55, soit une différence de CHF 63'693.30. Pour le budget 2009, à noter de gros investissements aux Briesses (CHF 2'700'000.- pour les immeubles Le Bourgeois) et l'achat de terrains à Ollon pour un montant de CHF 180'000.-. L'achat de ces terrains, appartenant aux Grands Bourgeois, a d'ailleurs suscité des débats longs et animés.

Conseil communal de Chermignon
15.04.09